

**Demande d'occupation commerciale ponctuelle
du domaine public**A retourner à dict@angoulins.fr

Entreprise :

SIRET/SIREN :

Nom/Prénom responsable :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

BESOINS :

- ☐ Terrasse (1,12€ / m² / mois) ☐ Objet publicitaire (1,74€ / objet / mois)
☐ Outil de production de vente (5,04€ / objet / mois)

Du au soit mois

- ☐ Petite activité commerciale en période estivale, en dehors du marché de la place Michel Crépeau, (période du 1^{er} juin au 30 septembre) : tarif forfaitaire à la semaine de 35,40€/semaine, toute semaine engagée étant due en intégralité.

Du au soit semaine(s)

- ☐ Food Truck / Camion de restauration (hors marché)
☐ Activité récréative et de loisir à but lucrative
(16,90€ / jour)

- ☐ Animations commerciales estivales (période du 1^{er} juillet au 31 août) au centre-bourg, à hauteur de 52,60 € / entreprise participante, tarif forfaitaire.

Du au soit mois

CIRQUES ET AUTRE SPECTACLE DE PLEIN AIR :

- ☐ Moins de 100 places (57€ / jour – caution de 783€)
☐ Plus de 100 places (112€ / jour – caution 1126€)

Du au soit jour(s)

MANÈGES :

- ☐ SANS utilisation d'eau / électricité (16,90€ / jour)
☐ AVEC utilisation d'eau / électricité (22,60€ / jour)

Du au soit jour(s)

Fait à Angoulins, le
Le demandeur
(Signature)